

| | | |
|--|-----------------|----------------|
| Session 2001 | Code : 50-34402 | Page : 1/12 - |
| Examen : CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE | CORRIGE | Durée : 2 h 00 |
| Spécialité : Gardien d'immeubles | | Coef. : 4 |
| Epreuve : EP2 Technologie | | |

TECHNOLOGIE

1. En vous aidant du plan d'immeuble donné en annexes 1, 2 et 3, situer les parties communes que vous placerez face aux numéros ci-dessous :

1- *Rampe d'accès.*

2- *Chemin piéton.*

3- *Escaliers.*

4- *Local poubelles.*

2. Vous êtes gardien dans un immeuble, le syndic vous demande d'inventorier les dégradations observées sur les différents équipements et sur le revêtement du hall d'entrée qui est en thermoplastique.

2.1 Citer ces dégradations.

- *Les griffes provenant des semelles de chaussures.*
- *Les brûlures de mégots de cigarettes.*
- *L'usure sur les zones de passages.*
- *Les déchets.*
- *Les poussières.*
- *Les salissures adhérentes (tâches).*
- *Rayé.*
- *Arraché.*

2.2 Classer ces dégradations.

- *Les dégradations réversibles.*
- *Les dégradations irréversibles.*

| | | |
|--|-----------------|----------------|
| Session 2001 | Code : 50-34402 | Page : 2/12 |
| Examen : CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE | | Durée : 2 h 00 |
| Spécialité : Gardien d'immeubles | | Coef. : 4 |
| Epreuve : EP2 Technologie | CORRIGE | |

3. Pour remédier aux problèmes d'usures dues aux passages fréquents, vous décidez de mettre en œuvre une technique spécifique d'entretien dans un hall d'entrée : méthode Spray.

3.1 Indiquer le double objectif de cet entretien.

- Nettoyer grâce à l'action du détergent.
- Protéger grâce à l'action de la cire.

3.2 Lister le matériel, les accessoires et le ou les produits indispensables à sa mise en œuvre.

- Monobrosse haute vitesse.
- Disque rouge.
- Vaporisateur.
- Disque blanc ou beige.
- Gaze pré-imprégnée.
- Chariot Faubert.
- Détergent.
- Emulsion.

4. Donner la définition d'un accident du travail.

C'est un accident soudain au cours du travail, ou sur le trajet travail-maison à toute personne salariée.

4.1 Décrire la posture utilisée pour soulever une charge posée au sol.

- Accroupi.
- Dos droit.
- Les pieds posés de part et d'autre de la charge.
- En se servant des membres inférieurs.

4.2 Énoncer les accidents possibles et leurs conséquences dans le cas d'une mauvaise posture.

- Lombalgies.
- Sciatique.
- Hernie discale.

| | | |
|--|-----------------|----------------|
| Session 2001 | Code : 50-34402 | Page : 3/12 |
| Examen : CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE | | Durée : 2 h 00 |
| Spécialité : Gardien d'immeubles | | Coef. : 4 |
| Epreuve : EP2 Technologie | CORRIGE | |

5. Il n'y a plus de lumière dans la cage d'escalier de l'immeuble. Dégager les différentes étapes de votre intervention.

- *Se saisir d'une torche.*
- *Vérifier le fonctionnement du disjoncteur.*
- *Contacteur le technicien.*

Situer le niveau de maintenance de votre intervention en cochant la réponse juste.

Maintenance de 1^{er} niveau

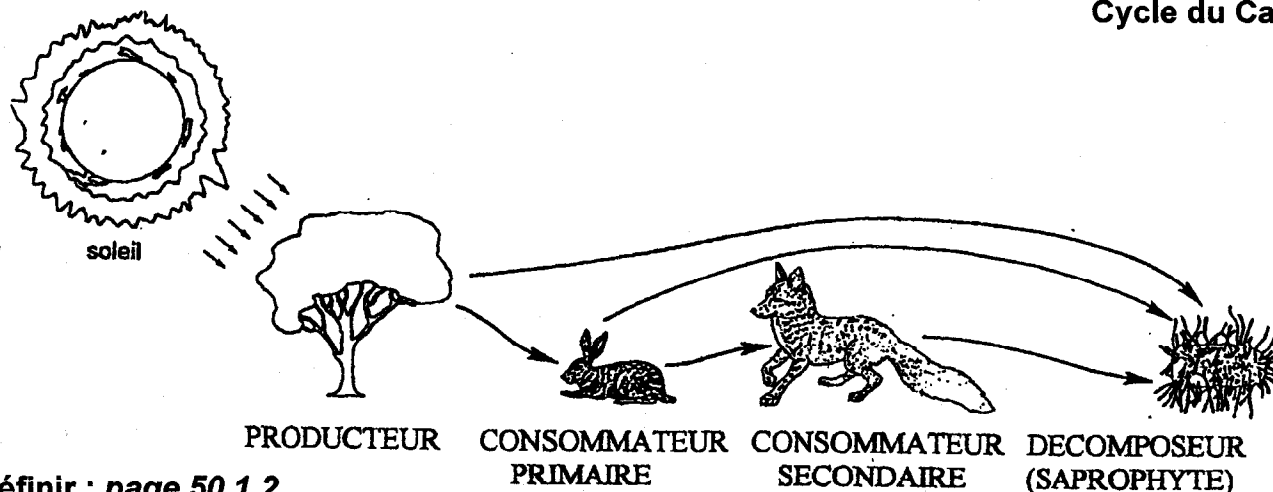
Maintenance de 2^{ème} niveau

| | | |
|--|-----------------|-------------|
| Session 2001 | Code : 50-34402 | Page : 4/12 |
| Examen : CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE | Durée : 2 h 00 | |
| Spécialité : Gardien d'immeubles | Coef. : 4 | |
| Epreuve : EP2 Technologie | CORRIGE | |

BIOLOGIE APPLIQUEE

1.1. Organisation du monde du vivant.

Cycle du Carbone
Pierron



Définir : page 50 1.2.

- Prédateur :

Pour les animaux : qui se nourrit de proies ; pour les plantes : qui pousse aux dépens d'autres végétaux (0,5).

- Saprophyte :

Qui décompose et minéralise la matière organique inerte (0,5).

1.2. Pouvoir pathogène des micro-organismes. (1,5)

1.2.1. Définir le pouvoir pathogène. page 51 2.3.

- leur capacité à proliférer dans l'organisme c'est leur pouvoir invasif ou pouvoir de multiplication,

- leur capacité à sécréter des toxines : c'est leur pouvoir toxique,

- les résistances opposées par l'organisme, on parle aussi de terrain.

1.2.2. Associer les définitions ci-dessous aux termes correspondants.(0,5)

Bactéries provoquant des infections chez la plupart des personnes



Bactéries pathogènes opportunistes



Bactéries provoquant des infections chez les personnes affaiblies



Bactéries pathogènes spécifiques

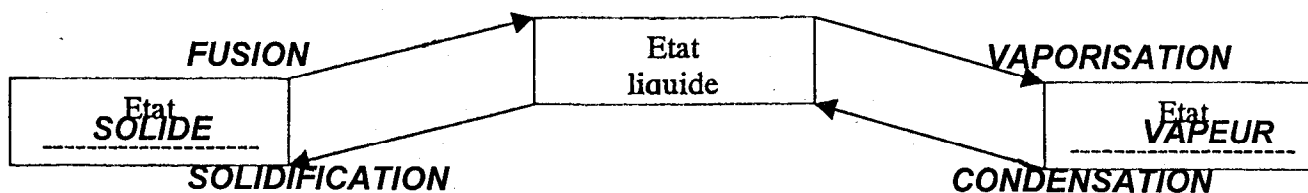


| | | |
|--|-----------------|----------------|
| Session 2001 | Code : 50-34402 | Page : 6/12 |
| Examen : CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE | | Durée : 2 h 00 |
| Spécialité : Gardien d'immeubles | | Coef. : 4 |
| Epreuve : EP2 Technologie | CORRIGE | |

CHIMIE APPLIQUEE

2.1. Structure de l'eau. (3)

Préciser les deux états de l'eau et nommer le passage d'un état à un autre.



2.2. Propriété physique de l'eau.

0,5

Goutte d'eau

Nommer la force qui donne cette forme à la goutte d'eau.

C'est la tension superficielle.

2.3. L'eau solvant.

2.3.1. Décrire l'action d'un détergent. page 53

1

Détergent

graisse

Eau

pouvoir émulsifiant

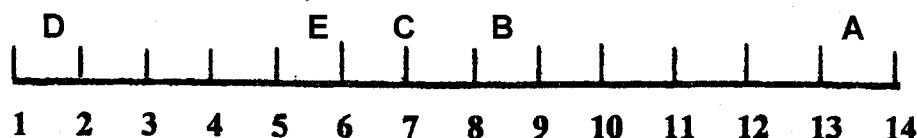
Les particules de graisse se recouvrent de pôles lipophiles, les "têtes" hydrophiles restent dans l'eau.

Sous l'action des molécules de détergent, les salissures grasses sont transformées en fins globules graisseux ou micelles, c'est le pouvoir émulsifiant.

| | | |
|--|-----------------|----------------|
| Session 2001 | Code : 50-34402 | Page : 7/12 |
| Examen : CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE | | Durée : 2 h 00 |
| Spécialité : Gardien d'immeubles | | Coef. : 4 |
| Epreuve : EP2 Technologie | CORRIGE | |


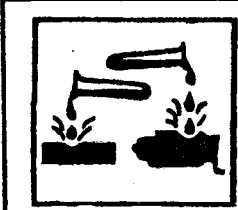
2.3.2. Le pH d'une solution aqueuse. Situer sur l'échelle ci-dessous :

- Une base forte –A-
- Une base faible –B-
- De l'eau (pH neutre) –C-
- Un acide fort –D-
- Un acide faible –E-



2.4. Composés à risques. page 54 4.4.

Identifier la substance chimique dangereuse dans les deux produits ci-dessous et indiquer les risques relatifs à cette substance.

| ETIQUETTES | IDENTIFIER LA SUBSTANCE CHIMIQUE | INDIQUER LES RISQUES |
|---|--|---|
|  <p style="text-align: center;">NOM ET ADRESSE DU FABRICANT OU DU DISTRIBUTEUR OU DE L'IMPORTATEUR</p> <p style="text-align: center;">ACÉTATE D'ÉTHYLE</p> <p>F — Facilement inflammable</p> <p style="text-align: center;">TRÈS INFLAMMABLE</p> <p>Conserver à l'écart de toute source d'ignition — Ne pas fumer. Ne pas respirer les vapeurs. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.</p> | <p>ACÉTATE D'ÉTHYLE 0,5</p> | <p><i>Incendie brûlures</i> 1</p> |
|  <p style="text-align: center;">NOM ET ADRESSE DU FABRICANT OU DU DISTRIBUTEUR OU DE L'IMPORTATEUR</p> <p style="text-align: center;">ACIDE CHLORHYDRIQUE</p> <p>Stocker hors de portée des enfants Éviter l'inhalation des vapeurs Éviter tout contact avec la peau et les yeux Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers</p> | <p>ACIDE CHLORHYDRIQUE 0,5</p> | <p><i>Brûlures de la peau, des muqueuses, des yeux et des voies respiratoires. Déterioration des matériels.</i> 1</p> |

| | | |
|--|-----------------|----------------|
| Session 2001 | Code : 50-34402 | Page : 8/12 ~ |
| Examen : CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE | CORRIGE | Durée : 2 h 00 |
| Spécialité : Gardien d'immeubles | | Coef. : 4 |
| Epreuve : EP2 Technologie | | |

SCIENCES MEDICO-SOCIALES

Vous assistez, en qualité de gardien d'immeuble, à une réunion de colocataires. Le problème du bruit et de ses nuisances est évoqué : sonorité des appartements et des parties communes, bruit provenant du local chaufferie...

1. Indiquer 3 solutions techniques participant au confort acoustique ainsi que 3 règles de vie individuelle prenant en compte le respect d'autrui. page 59

- *double-vitrage.*
- *isolation du local technique.*
- *pose de revêtement plastique ou textile (moquette).*
- *pose de faux plafonds.*
- *revêtement mural isolant.*
- *règles de vie : diminuer le son radio, télé. Porter des écouteurs, mettre des patins sous chaise, pantoufles. Ne pas crier. Ne pas sauter, pas de ballon...*

Vous êtes gardien d'un ensemble d'immeubles à caractère social. Un jeune couple de visiteurs vous demande si un logement est libre et quelles sont les conditions à remplir pour y avoir droit.

2. Indiquer 3 conditions d'attribution d'un logement social. page 64

- *revenus imposables ne dépassant pas un certain plafond.*
- *composition de la famille : célibataire, marié, nombre d'enfants à charge...*
- *niveau actuel de ressources : CDI, CDD, salaire...*
- *carte de séjour en règle pour les étrangers.*
- *conditions de vie actuelle de la personne ou famille : situation d'urgence, logement insalubre, hébergement en foyer...*
- *conditions spécifiques fixées par les règlements départements (préfet) ou par le règlement interne de la société d'HLM.*

| | | |
|--|-----------------|----------------|
| Session 2001 | Code : 50-34402 | Page : 9/12 |
| Examen : CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE | CORRIGE | Durée : 2 h 00 |
| Spécialité : Gardien d'immeubles | | Coef. : 4 |
| Epreuve : EP2 Technologie | | |

Madame X. vous confie ses inquiétudes au sujet de ses voisins de palier. Elle les soupçonne de mauvais traitements envers leur jeune garçon de 6 ans.

3.1. Enoncer 4 critères de maltraitance.

- *traces de coups sur l'enfant.*
- *blessures répétées.*
- *signes de malnutrition.*
- *cris ou pleurs inhabituels.*
- *difficultés de communication, état renfrogné, prostré.*
- *agressivité, violence envers les autres enfants.*
- *absences inhabituelles de l'enfant.*

3.2. Indiquer 3 services destinataires du signalement des sévices.

- *services de la PMI.*
- *service de la DDISS.*
- *service de l'ASE (aide sociale à l'enfance).*
- *service de police nationale ou gendarmerie.*
- *service judiciaires.*
- *appel numéro vert.*

| | | |
|--|-----------------|--------------|
| Session 2001 | Code : 50-34402 | Page : 10/12 |
| Examen : CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE | Durée : 2 h 00 | |
| Spécialité : Gardien d'immeubles | Coef. : 4 | |
| Epreuve : EP2 Technologie | CORRIGE | |

ECONOMIE-DROIT

20 points

Partie droit :

Analyser le contrat de travail ci-joint en complétant le tableau ci dessous :

| | | |
|--|---|---|
| Définition du contrat de travail. (2) | <i>Le contrat de travail est une convention par laquelle une personne (le salarié) s'engage à travailler pour le compte et sous la direction d'une autre personne (l'employeur) qui en contrepartie lui verse une rémunération.</i> | |
| Parties au contrat. (1) | Employeur : société GALY (0,5) Employé : Mlle LEBOND (0,5) | |
| | Employeur | Employé |
| Obligations des parties. (3,5) | <ul style="list-style-type: none"> - fournir le travail convenu aux lieux convenus (0,5) - payer le salaire (0,5) - respecter la législation sociale, les convention et accords collectifs (0,5) | <ul style="list-style-type: none"> - exécuter le travail convenu (0,5) - respecter les horaires de travail et le règlement intérieur (0,5) - se conformer aux ordres reçus (0,5) - prendre soin du matériel et de l'outillage (0,5) |
| Différents points envisagés dans le contrat. (2,5) | <ul style="list-style-type: none"> - lieu de travail (0,5) - horaire de travail (0,5) - période d'essai (0,5) - règlement intérieur et convention collective applicables (0,5) - avantages en nature (0,5) | |
| | Formule A | Formule B |
| Forme du contrat. (2) | <i>Contrat à durée indéterminée (1)</i> | <i>Contrat à durée déterminée (1)</i> |
| Une période d'essai est-elle prévue ? (2) | <i>Oui (1)</i> | <i>Oui (1)</i> |

| | | |
|--|-----------------|----------------|
| Session 2001 | Code : 50-34402 | Page : 11/12 |
| Examen : CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE | | Durée : 2 h 00 |
| Spécialité : Gardien d'immeubles | | Coef. : 4 |
| Epreuve : EP2 Technologie | CORRIGE | |

Partie Economie :

Monsieur Durand est comptable dans une imprimerie. Il perçoit un salaire mensuel de 10 121 F. Madame Durand possède un cabinet de kinésithérapeute. Elle perçoit des honoraires : 150 F à chaque consultation.

Ils ont trois enfants et à ce titre perçoivent les allocations familiales pour un montant de 1 539 F par mois. Monsieur et Madame Durand ont un compte épargne logement qui leur rapporte 1 390 F d'intérêts pour l'année.

Ils possèdent également un studio qu'ils louent 3 000 F par mois.

Classer dans le tableau ci-dessous les différents types de revenus de la famille Durand.

| Revenus directs | | | Revenus indirects |
|----------------------------------|--|----------------------------------|--|
| du travail | de la propriété | mixtes (travail + propriété) | de transfert |
| <i>Salaire 10 121</i> (1) | <i>Locations 3 000</i> <i>Intérêts 1 390</i> (2) | <i>Honoraires 150</i> (1) | <i>Allocations Familiales 1 539</i> (1) |
| | | | /5 |

Indiquer l'origine des revenus indirects. (2)

Les revenus indirects proviennent des impôts (1) et des cotisations (1).

SOCIETE GALT
28 Bd GEORGES

13 000 MARSEILLE

Téléphone :
04 91 60 7080

CONTRAT DE TRAVAIL

Conditions Générales valables quelle que soit la Formule A ou B

Madelmeissell, LEBOND

Nous vous informons que votre candidature a été retenue et vous proposons un emploi dans nos Etablissements de ALIXESELLE aux conditions définies à la formule particulière A qui figurent ci-contre.

Afin d'éviter tout conflit ultérieur, nous vous demandons de lire ATTENTIVEMENT ces textes. Nos services restent à votre disposition pour toutes précisions que vous jugeriez nécessaires.

LIEU DE TRAVAIL. — Par Etablissement, nous entendons tant notre Magasin Centre Ville que nos Dépôts extérieurs. L'activité de l'un ne pouvant être dissociée de l'autre, vous pourrez être appelé à exercer votre fonction à l'un quelconque de ces lieux de travail, sous réserve d'une prévenance fixée à 1 mois, sans que le contrat soit rompu par nous.

HORAIRE DE TRAVAIL. — Votre horaire de travail vous sera indiqué durant la période de formation. Vous serez informé(e) de toute modification ultérieure éventuelle de votre horaire qui pourrait être décidée en fonction des besoins du service. Il est convenu, en particulier, que les heures de début et de fin de travail seraient susceptibles de variations.

PERIODE D'ESSAI. — Le présent contrat n'est considéré comme définitivement conclu qu'à la fin de la période d'essai qui est fixée à 1 mois (24 jours ouvrables).

REGLEMENT INTERIEUR ET CONVENTION COLLECTIVE. — Pendant toute la durée du présent contrat vous serez soumis(e) à la discipline générale de nos Etablissements et au Règlement Intérieur dont un exemplaire est affiché en nos locaux, et dont vous reconnaîtrez avoir pris connaissance. Vous bénéficiez également des dispositions de la Convention Collective.

AVANTAGES EN NATURE. — Pour le personnel de Restauration, l'un des arrêts quotidiens de travail est consacré au repas. Celui-ci est fourni gratuitement et constitue un avantage en nature décompté selon les réglementations en vigueur.

Signature de l'employé(e)
précédée de la mention
"Lu et Approuvé" :

Lu et approuvé
Lebond

Fait à Marseille en 2 exemplaires
Le 14 Mars 2001
LA DIRECTION.

[Signature]

CONTRAT DE TRAVAIL - Conditions particulières s'attachant à chacune des formules de Contrat

FORMULE A - Durée Indéterminée
Temps Complet

Sous-traitance : Non
FONCTION, QUALIFICATION : Employé de magasin
Cal. 3
DATE D'ENTREE EN FONCTION : 14 Mars 2001
à compter de

DUREE DU TRAVAIL (Voir Conditions Générales).

Vous recevrez votre salaire à une durée hebdomadaire de travail de 35 heures (160 heures par mois) répartie sur 5 jours par semaine.

APPOINTEMENTS BRUTS
Salaire de base. Cal. 3 : 1,00 h 5600 F

Signature de l'employé(e)
précédée de la mention
"Lu et Approuvé" :

Lu et approuvé
Lebond

Date 14 Mars 2001
LA DIRECTION.

[Signature]

FORMULE B - Durée Déterminée
Temps Complet

Sous-traitance à N. Non
FONCTION, QUALIFICATION : Cal. 3
DATE D'ENTREE EN FONCTION : 14 Mars 2001
à compter de

MOTIF DU CONTRAT (1)
1. Remplacement de personnel en congés payés.
2. Période exceptionnelle de grosse activité.
3. Remplacement de M. momentanément absent.

DUREE DU TRAVAIL (Voir Conditions Générales).

Vous recevrez votre salaire à une durée hebdomadaire de travail de 35 heures (160 heures par mois) répartie sur 5 jours par semaine.

APPOINTEMENTS BRUTS
Salaire de base. Cal. 3 : 1,00 h 5600 F

Signature de l'employé(e)
précédée de la mention
"Lu et Approuvé" :

Lu et approuvé
Lebond

Date 14 Mars 2001
LA DIRECTION.

[Signature]

L'avis du travail
Bureau Marseille